



Stratégie d'investissement | 22 mai 2019

# Maintien de l'allocation d'actifs, quelques ajustements géographiques

Il est indéniable que la dernière dispute entre les États-Unis et la Chine dans le cadre de leurs différends commerciaux, bouleverse un scénario jusqu'alors relativement positif pour le second semestre de l'année.

Parmi les facteurs d'optimisme sur les marchés financiers, citons l'attitude plus accommodante des banques centrales, la hausse des marchés boursiers, le faible taux d'inflation et la réponse chinoise suite aux mesures de relance prises par les décideurs publics. Mais les craintes relatives à la situation commerciale qui s'étaient atténuées sont désormais ravivées.

À la suite de désaccords de dernière minute entre les États-Unis et la Chine, les négociations semblent dans l'impasse. Le président américain Donald Trump a mis en place des tarifs douaniers sur 200 milliards de dollars d'importations chinoises tandis que la Chine a riposté avec sa propre liste de nouveaux tarifs sur les importations en provenance des États-Unis.

Bien sûr, le tableau était loin d'être idyllique. La croissance dans la zone euro continue de stagner, en particulier dans le secteur manufacturier. En Allemagne, l'important secteur automobile a reculé de 12,5 % sur un an glissant au cours des quatre premiers mois de l'année, bien que la production mensuelle moyenne n'ait diminué que de 2,5 %.

Malgré les tensions commerciales croissantes, il semble toutefois que les potentielles perspectives d'amélioration l'emportent encore légèrement sur les aspects négatifs. Nous continuons donc de prévoir une augmentation modérée de la croissance mondiale au second semestre de l'année. Et comme nous l'avons soutenu précédemment, le risque de récession demeure très faible.

Dans ce contexte, le Comité d'investissement d'ABN AMRO a maintenu son allocation d'actifs caractérisée par une position neutre vis-à-vis des actions et sous-pondérée par rapport aux obligations. En ce qui concerne les placements alternatifs, l'or est privilégié. Au sein du portefeuille action, nous opérons une modification au niveau régional en réduisant la pondération sur les marchés émergents à neutre (contre surpondéré précédemment) au profit des États-Unis (augmentation de la surpondération). Avec un taux d'emploi encore robuste, nous estimons que la consommation aux États-Unis constituera encore un élément de soutien de l'économie. L'économie américaine est de fait moins sensible aux tensions commerciales qui pèsent plus sur les pays émergents ou l'Europe.

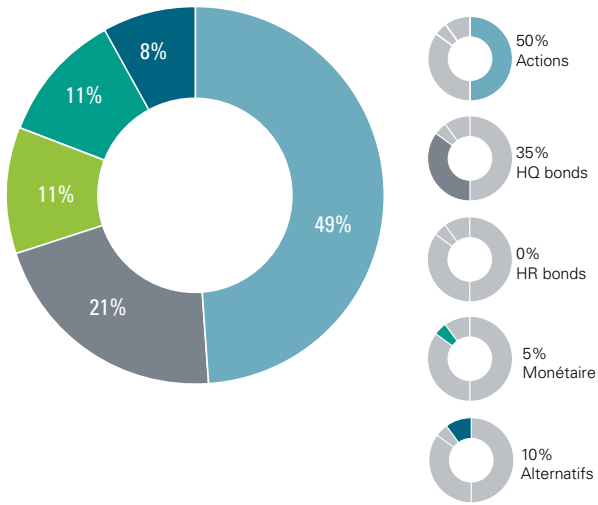
Global Investment Centre

Richard de Groot - Head Global Investment Centre

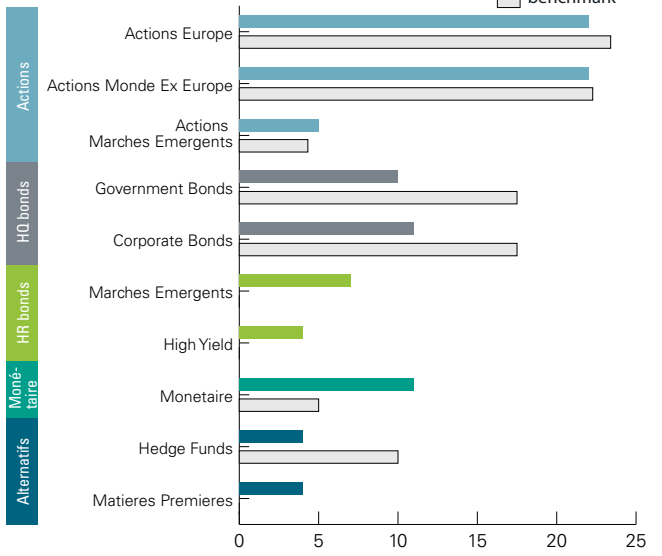
Président du Comité mondial d'investissement d'ABN AMRO

# Profil équilibré

Allocation d'actifs



Allocation d'actifs détaillée



Source: ABN AMRO Investment Committee

## AVERTISSEMENT IMPORTANT

Le présent document est communiqué à titre purement informatif et n'a pas de valeur contractuelle. Le contenu de ce document n'est pas destiné à fournir un conseil d'investissement ni aucun autre service d'investissement et ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée, ni un conseil en vue de l'achat, de la souscription ou de la vente de services d'investissement ou produits financiers. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas un conseil d'investissement, ni un conseil juridique, fiscal ou comptable. La personne en possession de ce document doit vérifier lui-même, en concertation avec son banquier privé auprès de ABN AMRO Private Banking Belgium SA, si les instruments financiers et les services d'investissement mentionnés lui conviennent et sont adaptés à sa situation.

Ce document est un document promotionnel établi dans le cadre d'une offre commerciale en Belgique. Il n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières, et ABN AMRO Private Banking Belgium SA n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur les instruments financiers concernés avant la diffusion de ce document.

Il est possible que certains produits financiers, services d'investissement ou solutions patrimoniales ne sont pas adaptés à certains pays ou n'y sont pas autorisés. En outre, l'accès à certains produits, services et solutions est soumis à des conditions notamment d'éligibilité. Votre banquier privé est à votre disposition pour échanger avec vous sur ces solutions, produits et services. Il est de la responsabilité de toute personne en possession de ce document de s'informer, en particulier sur les risques liés aux produits financiers proposés, et de respecter les dispositions légales et réglementaires de la juridiction concernée. Cette publication n'est en aucune manière destinée à être diffusée à des personnes ou dans des juridictions où une telle diffusion serait limitée ou illégale.

Les informations reprises dans ce document reposent sur des sources fiables et sur les propres analyses de la Banque. Les résultats exprimés en devises étrangères peuvent être sujets à des fluctuations des taux de change. Les performances (simulées) passées et les prévisions mentionnées ne constituent pas un indicateur fiable pour les performances futures.

Le contenu de ce document est soumis à modification. ABN AMRO Private Banking Belgium SA ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser ce document et n'accepte aucune responsabilité à cet égard. Ce document est confidentiel, destiné exclusivement à la personne à laquelle il est remis, et ne peut ni être communiqué ni porté à la connaissance de tiers (à l'exception des conseils externes et à condition qu'ils en respectent eux-mêmes la confidentialité), ni reproduit totalement ou partiellement, sans l'accord écrit préalable de ABN AMRO Private Banking Belgium SA.

ABN AMRO Private Banking Belgium SA, ni toute autre société appartenant au Groupe ABN AMRO, ne peut être tenue responsable d'une éventuelle erreur, d'une imperfection ou d'un usage inapproprié des informations.

Belgique : Ce document a été distribué en Belgique par ABN AMRO Private Banking SA, établissement de crédit belge de droit belge, contrôlé et supervisé par la Banque nationale de Belgique (BNB) et l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) et sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (BCE). ABN AMRO Private Banking SA est enregistrée auprès de la FSMA en tant que courtier d'assurances sous le numéro 61033A. ABN AMRO Private Banking SA a son siège social situé Kortrijksesteenweg 302, 9000 Gand, et est enregistrée au RPM de Gand sous le numéro TVA BE 0415.835.337. De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur "<http://www.privatebanking.abnamro.be>".

Communication aux investisseurs américains : La présente publication n'est pas destinée à être diffusée à des « US Persons » dans le sens de la loi américaine sur les valeurs mobilières (United States Securities Act) de 1933, de la version adaptée et des différentes lois des Etats des Etats-Unis d'Amérique.

